

# **Procès-verbal du Conseil Municipal**

## **Séance du LUNDI 14 AVRIL 2025 à 18h30**

### **en mairie de Mondragon**

**Sous la Présidence de Christian PEYRON, Maire de Mondragon, en mairie.**

**Etaient présents :**

**Messieurs : SANCHEZ B - MARSEILLES P - LEBEGUE J - MARCHAND G - SABATIER T - CHARLES P - AIME N - BLANC D - COTTIN C**

**Mesdames : ALTIER MA - BERNARD J - BALBI F - ROMANINI B - DEPEYRE A - GILLET N - GARCIA A - RIGGIO B - MARCHAND A - LLORET S**

**Procurations : VICENTE V à ALTIER MA - TRAMIER JF A à SANCHEZ B - ROS C à ROMANINI B - TRUC Y à GILLET N**

**Absents excusés: CASTELAS M - MAUCCI D**

#### **1/DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

*Rapporteur : Christian PEYRON*

Patrice CHARLES se porte candidat. Il est élu à l'unanimité.

24 votes pour.

#### **2/APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025**

*Rapporteur : Christian PEYRON*

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 17 mars 2025 est approuvé à l'unanimité.

24 votes pour.

#### **3/AVENANT N°1 À LA CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE AVEC LES COMMUNES DE BOLLÈNE, LAMOTTE DU RHÔNE, LAPALUD, MONDRAGON ET MORNAS**

*Rapporteur : Christian PEYRON*

L'avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public pour l'installation de points d'apport volontaire avec les communes de Bollène, Lamotte du Rhône, Lapalud, Mondragon et Mornas est approuvé.

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant n°1 et tout document se rapportant à ce dossier.

24 votes pour.

**4/AVENANT N°2 AU PROCÈS VERBAL DE MISE A DISPOSITION DE BIENS COMMUNAUX À LA CCRLP DANS LE CADRE DE LA COMPÉTENCE « CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRES ET ÉLÉMENTAIRES »**

*Rapporteur : Christian PEYRON*

L'avenant n° 2 au procès-verbal venant modifier l'article 7 est approuvé.

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant n°2 et tout document se rapportant à ce dossier.

24 votes pour.

**5/RECOURS Á DES EMPLOIS SAISONNIERS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE 2025**

*Rapporteur : Christian PEYRON*

Il est décidé de créer 13 emplois non permanents à temps complet au grade d'adjoint d'animation, pour la période du 07 juillet au 22 août 2025, rémunérés sur la base de l'indice majoré 366.

24 votes pour.

**6/CESSION DES PARCELLES CADASTRÉES SECTION ZM n° 231-232 ET 235 ABROGE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION 17/2025 DU 17/02/2025**

*Rapporteur : Christian PEYRON*

Il est décidé d'abroger la délibération n°17/2025 du 17 février 2025.

Il est convenu de céder les parcelles cadastrées section ZM n° 231, 232 et 235 à la SCI JB PADEL au prix de 364 385 €.

Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte notarié ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

24 votes pour.

**7/ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CCAS AU TITRE DE L'EXERCICE 2025**

*Rapporteur : Christian PEYRON*

Il est décidé d'octroyer à l'unanimité une subvention d'équilibre de 15 000€ au CCAS au titre de l'année 2025 et d'inscrire la subvention au compte 657362.

24 votes pour.

**8/DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT D'UN GIRATOIRE AU NIVEAU DU CROISEMENT DE LA RD 907 ET LA RD 44**

*Rapporteur : Christian PEYRON*

Il est décidé de solliciter auprès du Conseil Départemental de Vaucluse une subvention dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police pour l'année 2025, pour les études d'aménagement d'un giratoire au croisement de la RD 907 et RD 44.

Monsieur le maire est autorisé à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

24 votes pour.

**9/PARTICIPATION POUR L'ACHAT D'OUTILS DE DÉPISTAGE DES TROUBLES VISUELS DES ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE J. MOULIN**

*Rapporteur : Christian PEYRON*

Il est décidé de verser une participation financière de 54.14 € pour environ 42 élèves mondragonnais. La somme sera versée à la commune de Bollène sur présentation d'un titre de recettes.

Monsieur le maire est autorisé à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

24 votes pour.

**10/ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CERCLE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE MONDRAGONNAIS**

*Rapporteur : Christian PEYRON*

Il est décidé d'octroyer à l'association « CERCLE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE MONDRAGONNAIS » une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 000,00 €. Ce montant est prévu au Budget Primitif 2025 de la commune,

Monsieur le Maire est autorisé à signer le mandat correspondant à cette attribution de subvention ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

24 votes pour.

**INFORMATIONS SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL**

• **Décisions décidant de la révision de loyer d'un bien communal**

Le loyer mensuel de l'appartement sis n°168 Rue Anatole France occupé par M. « R » est porté à 545€ à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 (loyer antérieur 535€) - Décision n°15/2025.

Le loyer mensuel de l'emplacement de parking situé sis Rue Anatole France occupé par M. « C » est porté à 51.75€ à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 (loyer antérieur 53.08€ - baisse de l'indice) - Décision n°17/2025.

• **Gestion des cimetières :**

Acquisition d'une case columbarium n° 7 – Peyrafeux II en date du 13 février 2025 pour un montant de 459€ par M « P ». René.

Acquisition d'une case columbarium n° 8 – Peyrafeux II en date du 26 mars 2025 pour un montant de 459€ par Mme « F ». née « B ». Marie-Rose.

Acquisition d'une concession trentenaire (2 places) n°12 Allée des tulipes – Peyrafeux II en date du 18 février 2025 pour un montant de 250€ par M « S ». André.

Acquisition d'une concession perpétuelle n°19 – Derboux en date du 3 mars 2025 pour un montant de 740€ par Mme « M » veuve « P ». Danielle.

Acquisition d'une concession cinquantenaire n° 6 – Peyrafeux II en date du 18 mars 2025 pour un montant de 800€ par M « C ». Yves et Mme « C ». née « B ». Elisabeth.

- **Décisions du Maire :**

Décision 13/2025 : Avenant n°1 au Marché 20240206 pour la construction d'une maison de santé – Lot 6 – Carrelage – Plus-value de 3 100.00 HT soit un montant total du marché de 37 909.50 HT.

Décision 14/2025 : Avenant n°4 au Marché 20240208 pour la construction d'une maison de santé – Lot 8 – Electricité – Moins-Value de 1 358.00 HT soit un montant total du marché de 72 386.00 HT.

**AUCUNE QUESTION DIVERSE.**

**La séance est levée à 18h58.**

Fait à MONDRAGON, le 24/04/2025.

**Maire de Mondragon**  
Christian PEYRON

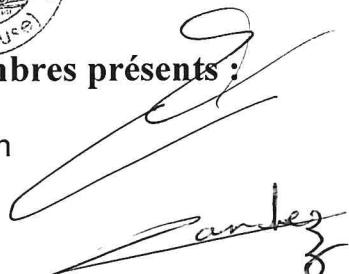


**Le Secrétaire de séance,**  
Patrice CHARLES.



**Signature des membres présents :**

1- PEYRON Christian

A handwritten signature of Christian PEYRON, which appears to be a stylized version of his name.

2- SANCHEZ Benoît

A handwritten signature of Benoît Sanchez, appearing as a series of fluid, upward-sweeping lines.

3- ALTIER Marie-Andrée

A handwritten signature of Marie-Andrée Altier, written in a cursive script.

4- MARSEILLES Patrice

A handwritten signature of Patrice Marseilles, featuring a stylized, multi-layered design.

5- BERNARD Josette

A handwritten signature of Josette Bernard, characterized by a series of thick, curved, and overlapping strokes.

6- LEBEGUE Jean

A handwritten signature of Jean Lebegue, featuring a fluid, cursive style.

7- BALBI Francette

A handwritten signature of Francette Balbi, consisting of a series of short, bold, and slightly curved lines.

8- MARCHAND Guy

A handwritten signature of Guy Marchand, showing a simple, elegant cursive script.

9- MARCHAND Any

A handwritten signature of Any Marchand, featuring a cursive script with some distinct loops and flourishes.

10- MAUCCI Denis



11- SABATIER Thierry



12- LLORET Suzy



13- RIGGIO Béatrice



14- ROMANINI Bruna



15- BLANC Didier



16- TRAMIER Jean-François



17- ROS Céline



18- VICENTE Virginie



19- CHARLES Patrice



20- GILLET Nadine



21- TRUC Yannick



22- AIME Nicolas



23- GARCIA Aurélie



24- CASTELAS Morgane



25- DEPEYRE Arlette



26- COTTIN Jean-Claude